

Règlement pour la natation en eau libre dans la Gouille à Vaudan Verbier Triathlon Club



**VERBIER
TRIATHLON**

Le Verbier triathlon club offre à ses membres la possibilité de nager en eau libre pendant la semaine (lundi à vendredi) dans la Gouille à Vaudan aux conditions suivantes:

- Etre membre du Verbier Triathlon club ou de sa section Natation en Eau Libre.
Etre adulte
- Il est interdit de se baigner si les résultats des tests d'eau sont mauvais pour la santé. En principe le club demandera au canton de tester l'eau deux fois par an et communiquera le résultat aux membres sur www.123cross.com. Une fois en début de la saison (mai-juin) et une fois en août.
- La natation se fait exclusivement pendant la semaine.
- La natation n'est pas sécurisée. Il est recommandé aux membres de ne jamais nager seul, nager sur le côté et nager avec une bouée.
- Selon les jours et les dispositions, le club peut utiliser des SUP ou des kayaks, mais ces éléments restent optionnels pour le club.
- Le club accepte avec plaisir des nouveaux membres potentiels et organise des sessions d'essai avec un test de compétence de natation dans l'eau libre.
- Chaque participant doit être au bénéfice d'une assurance accidents et d'une assurance responsabilité civile. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol pendant la natation, ainsi qu'avant et après la natation sur le terrain de Vaudan (des engins de chantier peuvent circuler, il y a des tas de sable...).
- Le club décline explicitement toute responsabilité si des membres viennent à nager en dehors des heures d'entraînement encadrées.

La loi stipule que les pêcheurs ne peuvent pas lancer une ligne vers un nageur et que les nageurs ne peuvent pas nager dans une ligne de pêche. Le jeudi soir, les nageurs ont la priorité sur la coté route cantonal et les pêcheurs sur la coté forrêt du fin mai à fin septembre.

- L'accès à la Gouille à Vaudan est uniquement autorisé par la route communale derrière le plan d'eau (côté pump track).
- Il est donc interdit de traverser la gravière et le pont devant.
- L'accès à la Gouille à Vaudan n'est autorisé qu'aux jours suivants selon accord avec le club de pêche de Vernays. Les weekends et jours fériés sont réservées aux pêcheurs!
 - Mai -octobre: les jours de la semaine (hors jours fériés officiels) entre 6h00 et 10h00, entre 12h00 et 13h00 et entre 17h30 et 20h00 voir sur le site www.123cross.com
- Pendant les horaires de travail (tous les jours de la semaine de 7h00 à 17h30), la société Vaudan interdit l'accès à tout terrain autour de l'eau à plus de 1 mètre de l'eau, sauf du côté de la forêt où les machines ne fonctionnent pas.
- Les chiens sont interdits aux terrain privé du entreprice Vaudan.
- Des événements peuvent être organisés en dehors de ces horaires d'un commun accord avec les parties, par exemple le triathlon de verbier.

Nom et prénom:

Lieu et date:

Adresse courriel:

Adresse:

Signature:

Date de naissance:

